

ACCEPTÉ

Séance extraordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, tenue en présentiel à la salle multi de l'édifice Marcel-Simoneau du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, le **mardi 28 octobre 2025 à 19 h.**

Présences : Mme Valérie Gagnon, présidente, Mme Sonia Bilodeau, vice-présidente, membres parents; Mmes Lynda Lamoureux, Claudie Potvin et Annie Léveillée et M. Patrick Gauthier, membres du personnel; Mme Sonia Loranger et MM. Frank Meunier et Luciano Martin Ayala Valani, membres de la communauté; M. François Bérard, représentant du personnel d'encadrement sans droit de vote; MM. Sylvain Racette, directeur général et Patrick Guillemette, directeur général adjoint à l'administration, et Mme Isabelle Boucher, directrice générale adjointe aux affaires éducatives; MM. Donald Landry, secrétaire général, et Alexis Dubois-Campagna, coordonnateur aux services du secrétariat général et des communications.

Mmes Marianne Mondon, Rachel Quirion, Évelyne Lapierre et Marie-Ève Giguère ont prévenu de leur absence.

Quorum de la séance

Le quorum est constaté à 19 h.

1. Mot de bienvenue, intentions de la rencontre et rappel sur les normes de fonctionnement du CA et les déclarations de conflit d'intérêts

Mme Valérie Gagnon, présidente, présente les intentions de la rencontre et fait un rappel des règles de fonctionnement du CA.

2. Adoption de l'ordre du jour

CA 2025-224

Sur la proposition de M. Frank Meunier, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil d'administration mardi 28 octobre 2025.

3. Adoption des prévisions budgétaires pour les dépenses de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2025-2026

CA 2025-225

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3), le centre de services scolaire doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2025-2026.

Attendu que le produit de la taxe scolaire au montant de 20 126 641 \$ a été établi en prenant en considération :

- Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 15 190 581 \$;
- Un nombre de 59 967 immeubles imposables de plus de 25 000 \$ et;

- Le taux de 0,084 23 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2025-2026;
- Le taux d'intérêt fixé par le ministre sur les arrérages à 8 %.

Le Centre de services scolaire prévoit l'équilibre budgétaire pour l'année scolaire 2025-2026.

Le Service des ressources financières propose l'adoption de ce budget équilibré.

Attendu que le MEQ confirmera une nouvelle cible d'ETC au CSSRS pour l'année scolaire 2025-2026;

Attendu que tous les efforts raisonnables et responsables ont été déployés pour prioriser le service aux élèves, compte tenu des efforts budgétaires demandés;

Attendu que ce budget prévoit l'équilibre budgétaire;

Attendu la participation du Comité de répartition des ressources à l'élaboration budget;

Attendu la recommandation du Comité de répartition des ressources d'adopter le présent budget lors de la rencontre du 21 octobre 2025;

Attendu la présentation et les discussions du Comité de vérification élargi du 21 octobre 2025.

Sur la proposition de Mme Sonia Loranger, il est unanimement résolu :

- que le produit de la taxe scolaire au montant de 20 126 641 \$ a été établi en prenant en considération :
 - Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 15 190 581 \$;
 - Un nombre de 59 967 immeubles imposables de plus de 25 000 \$ et;
 - Le taux de 0,084 23 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2025-2026.
- que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 387 592 985 \$ et des dépenses de 387 592 985 \$ pour l'année scolaire 2025-2026 soit adopté;
- d'autoriser le directeur général, monsieur Sylvain Racette, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

Le tout selon le dossier 4-56-034 soumis à la séance et faisant partie intégrante des présentes.

4. Parole du public et suivi

Il n'y a pas de prise de parole du public.

5. Informations de l'équipe de la Direction générale, au besoin

Il n'y a pas de nouvelles informations à être communiquées.

6. Parole des membres du CA

Les membres du CA sont invités à prendre la parole quelques minutes. Mme Claudie Potvin en profite pour remercier l'équipe du Service des ressources financières pour la préparation du budget du CSSRS.

7. Levée de l'assemblée

À 19 h 47, sur la proposition de M. Frank Meunier, il est unanimement résolu de lever la séance.

**Valérie Gagnon,
Présidente**

**Donald Landry,
Secrétaire général**